

Les emplois verts assurent la durabilité des collectivités

Nous voulons vivre dans des collectivités qui s'attaquent aux changements climatiques. Les municipalités peuvent donner l'exemple en matière de réduction de gaz à effet de serre et de protection de l'environnement en créant les emplois verts de l'avenir.

De nombreux services municipaux sont déjà des emplois verts, comme l'opération des eaux potables et usées, la gestion des déchets et du recyclage, le transport en commun, la conservation de l'énergie et l'aménagement urbain qui favorise la marche et le vélo.

Les municipalités peuvent créer de nouveaux emplois verts publics en protection des sources hydriques et conservation de l'eau, en conservation de l'énergie, en installations à petite échelle de production d'énergie et en programmes élargis de recyclage et de transport en commun.

Les cités et villes seront mieux servies par des emplois verts publics. Les politiques d'achat local et les programmes de formation et d'emploi pour les résidents stimulent les économies locales, favorisent la durabilité sociale des collectivités et protègent la planète.

Détournement des déchets : réduire, réutiliser et recycler

Les Canadiens sont d'enthousiastes recycleurs et tiennent à faire leur part en déposant les journaux dans les bacs verts et en envoyant les restes de table au compostage. C'est le côté facile du détournement des déchets. Nous devons accroître considérablement les programmes municipaux de détournement pour atteindre des taux de 80 pour cent et, en fin de compte, des collectivités « zéro déchets ».

Les nouvelles initiatives municipales peuvent inclure les suivantes :

- Étendre les programmes, les règlements et les normes en matière de détournement aux secteurs industriel, commercial et institutionnel;
- Étendre les programmes de compostage à toutes les municipalités et à tous les types de résidence; et
- Élargir les programmes municipaux de réutilisation, de recyclage et de collecte pour y inclure les meubles et appareils ménagers, les appareils électroniques et les déchets de construction.

L'accroissement de la responsabilité des producteurs est un élément important du détournement des déchets. Les entreprises doivent payer pour recycler les emballages excessifs et les autres déchets qu'elles produisent dans le but de contribuer au financement des programmes publics de recyclage.

Mais la responsabilité accrue des producteurs ne doit pas mener à des initiatives de recyclage fragmentées entre sociétés individuelles ou associations de producteurs. Les programmes publics de détournement des déchets assureront un service coordonné et économique.

Conservation de l'eau et protection des sources

Les programmes de conservation permettent de protéger nos ressources hydriques et de réduire la pression sur l'infrastructure de traitement et la demande d'électricité, et diminuant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

**À votre service
comme personne**

SCFP / Syndicat canadien
de la fonction publique



scfp.ca

L'entretien de l'infrastructure, qui permet de détecter et de réparer les fuites dans les canalisations, est un bon point de départ. Les municipalités peuvent ouvrir la voie et économiser en conservant l'eau dans les établissements publics grâce à des mesures comme le chauffage solaire passif, les toits verts et la collecte de l'eau de pluie pour la réutiliser dans les parcs et les jardins.

Les administrations locales peuvent inciter les résidents à prendre des mesures similaires dans l'aménagement de leurs espaces verts, comme utiliser des plantes qui demandent peu d'eau et remplacer les appareils et instruments hydriques inefficaces.

En outre, en améliorant l'accès aux fontaines à boire et aux stations de remplissage des bouteilles dans les lieux publics, on pourra éliminer graduellement l'eau embouteillée et les déchets et la pollution qu'elle crée.

Les municipalités peuvent aussi s'associer à d'autres administrations locales ou Premières Nations pour mettre en place et exploiter des réseaux de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées. Cette mise en commun des ressources et des connaissances est une solution de rechange à la privatisation. Les partenariats public-public peuvent aussi aider à former des exploitants locaux et appuyer le contrôle communautaire des installations d'eaux potables et usées dans les petites communautés rurales et autochtones.

Conservation de l'énergie et production d'énergies renouvelables

La réfection des édifices publics pour améliorer l'efficacité énergétique et la conservation de l'eau crée de bons emplois verts. On peut en créer davantage par la mise en œuvre de règlements et d'incitatifs pour la construction écoénergétique et la rénovation d'édifices privés.

Les municipalités peuvent collaborer avec les services publics d'électricité locaux, les installations de chauffage et de climatisation régionales et d'autres organismes publics pour mettre en place des installations de production d'électricité renouvelable à petite échelle sur ou dans les établissements publics.

Le potentiel de l'énergie publique renouvelable est tout autour de nous. Les propriétés de la Ville, les sites d'enfouissement, les écoles, les hôpitaux et les universités peuvent produire de l'électricité en utilisant l'énergie solaire sur les toits plats, la géothermie et l'éolien sur les grands sites ouverts et, dans les nouveaux développements, la cogénération et la capture de méthane. Les revenus créés par l'énergie produite dans les établissements publics doivent être réinvestis dans les services publics.

Au-delà du transport en commun

Les municipalités peuvent réduire les émissions de carbone en construisant et en agrandissant des réseaux de transport en commun qui incitent les résidents à laisser leur voiture à la maison ou à y renoncer carrément. Les municipalités peuvent mettre en place des services de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite ou qui sont trop malades ou fragiles pour utiliser le transport en commun normal. L'atteinte de ces objectifs exige un soutien stratégique et financier des ordres supérieurs de gouvernement.

En plus du transport en commun, les municipalités peuvent appuyer de nouvelles industries qui proposent des initiatives locales favorables à l'environnement. Ces biens et services incluent des véhicules verts, des matériaux de construction écoénergétiques pour la réfection des édifices, des panneaux solaires, des toits verts et des serres.

Les municipalités peuvent aussi favoriser la production locale de nourriture et la mise en place de systèmes locaux de mise en marché et de distribution des aliments. Ces mesures permettront de réduire l'énergie utilisée et l'empreinte carbone créée pour transporter la nourriture jusqu'aux consommateurs.

Les bons emplois verts sont des emplois publics

Les emplois verts doivent être des emplois publics pour faire prospérer nos économies communautaires et améliorer les services. Les emplois du secteur public sont plus rentables pour la communauté que les emplois mal payés et peu sûrs du secteur privé. De bons emplois verts favorisent la durabilité sociale et environnementale des collectivités.